

M. RYCKMAN: N'avons-nous pas changé de Gouvernement?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, le ministère actuel a déjà accordé trente-quatre jours. Je ferai remarquer de plus qu'en 1917, on n'accorda que dix-neuf jours et en 1918, vingt-deux.

M. JACOBS: Mais nous n'avions pas de progressistes alors.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois que le Gouvernement de l'époque adopta la mesure parce qu'il croyait de son devoir de presser l'adoption des mesures du Gouvernement et de ne pas prolonger sans raison la session du Parlement. Quant à l'occasion qui a été fournie à deux ou trois reprises, aux honorables députés et à l'honorable leader de l'opposition, comme ce dernier vient de l'admettre, de parler sur leur résolution, s'ils n'en ont pas profité ils ne peuvent blâmer le Gouvernement, ils peuvent s'en prendre à eux-mêmes. Un député peut enfâmer la discussion d'une question, quitte à demander l'ajournement. S'ils n'ont pas procédé, c'est qu'ils ne désiraient pas le faire. Le très honorable député dit que le Gouvernement va expédier son programme. Tous les honorables députés et le pays en général, je crois, se rendent compte que le Gouvernement a expédié sa besogne rapidement et que nous avons fait diligence.

Quant à l'exposé budgétaire, le Gouvernement l'aurait abordé cet après-midi n'eût été le débat commencé au sujet des frets maritimes. Si ce dernier se termine aujourd'hui, nous aurons l'exposé financier mardi; s'il se termine mardi, nous aurons le budget jeudi. Mais nous ne laisserons certainement pas de côté l'exposé budgétaire pour accommoder mon très honorable ami ou tout autre honorable député qui aurait quelque motion inscrite au Feuilleton. Le peuple s'attend que les affaires du pays soient conduites d'une façon aussi expéditive et aussi efficace que possible, et c'est un article de notre programme que de voir à ce que les affaires du Gouvernement soient expédiées d'une façon régulière et rapide. En présentant l'exposé budgétaire de bonne heure, nous espérons pouvoir accélérer grandement l'expédition de la besogne parlementaire. Si la discussion du budget commence mardi ou jeudi, il n'y a pas de raison pour qu'il ne soit pas terminé avant les vacances de Pâques. A plusieurs reprises, quelques honorables députés ont demandé au Gouvernement de commencer la session plus tôt afin de pouvoir retourner dans leurs foyers avant l'été. C'était le désir des honorables députés des deux groupes. J'at-

[Le très hon. Mackenzie King.]

tirerai l'attention de la Chambre sur ceci: le débat sur l'adresse a été beaucoup plus court cette année qu'à toute autre session du Parlement, ce qui a donné plus de temps qu'auparavant pour la discussion des projets de résolutions des députés. Dans ces circonstances, je crois que la motion devrait être adoptée.

Quant aux lundis, je l'ai déjà dit, le Gouvernement n'a pas l'intention de les prendre, pour le moment, et avant de le faire, il en donnera avis en temps et lieu. Nous pourrions alors discuter la question de prendre les lundis.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le premier ministre, intentionnellement ou non, n'a pas saisi ce que j'ai dit. Qu'on me permette d'abord de comparer la situation présente à celle des sessions antérieures. Je n'ai pas examiné les dates et ne puis donc contester l'exactitude des chiffres qui ont été donnés. Je veux cependant faire remarquer que, durant la présente session, on n'a guère eu le temps de s'occuper de mesures d'initiative parlementaire de bon aloi telles que certaines motions de la plus haute importance. Nous n'avons pas eu l'avantage de les discuter; le Feuilleton contient encore des pages et des pages de motions dont quelques-unes ont une importance considérable. C'est pour cette raison que je demande qu'on ne se hâte pas de réserver le mercredi pour les mesures d'initiative ministérielle. Il n'en était pas ainsi les années dernières, certainement non, et je ne crois pas que le Gouvernement ait alors enlevé le mercredi des jours réservés à l'initiative parlementaire, et cela contre le vœu de la Chambre ou d'une partie importante de la Chambre. Le premier ministre dit que j'ai recommandé l'expédition rapide des affaires et celle de l'exposé financier, je crois que c'est ce qu'il a dit. Je n'ai pas parlé de cela du tout, mais j'ai dit que le Gouvernement me paraissait avoir toutes les facilités voulues pour expédier sa besogne sans se réserver si tôt un jour qui devrait être consacré à la discussion des motions des députés. Je n'ai pas demandé qu'on pressât la présentation de projets de loi, mais qu'on les mûrit avant de les présenter. Je m'oppose avec toute l'énergie possible à ce que le premier ministre insinue en cette Chambre que j'ai laissé passer des occasions de faire discuter cette résolution. Conçoit-on que le premier ministre prétende que j'aurais dû répondre à l'appel de monsieur l'Orateur vers onze heures du soir pour présenter la résolution n° 29 qui est inscrite sous mon nom?